



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE EXCEPTIONNELLE N°4 DU 14/05/2020
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

ORDRE DU JOUR : Plan de reprise d'activité

Présidente : Mme G. RENON

Secrétaire de Séance : Mme C. BOULMER

La présidente, G. RENON

La secrétaire, C. BOULMER

Membres présents dans la salle de réunion : Mesdames et Messieurs RENON, ANIZI, BOULMER, DUCLOYER, GITRAS-SIOUL, PELLERIN Benoît

Membres présents en visioconférence : Mesdames et Messieurs COLLEU, GUERIN, LECLERC, LHOTELLIER, CHACUN, FOURRIER

Membres Excusés : Mesdames et Messieurs BAUVAIS, PELLERIN Isabelle, BERROCHE, BOURCIER, PRIOUR, OGER, MANOUN , KILIC

Invitée autorisée à assister au Conseil d'Administration : Madame BENSOUSSI

Le quorum étant atteint, la Présidente du Conseil d'Administration ouvre la séance à 15h10

| |
|-----------------------------------|
| PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ |
|-----------------------------------|

En préambule, Mme Renon précise que le CA sera invité à voter uniquement sur les éléments qui modifient le fonctionnement de l'établissement fixé par le règlement intérieur, à savoir les horaires et la fermeture de l'internat.

Tous les membres du CA ont eu communication du projet de protocole la veille au soir. Mme Renon précise quelques points qui ont été modifiés depuis, à savoir :

- l'ordre des opérations lors de l'accueil des élèves (dépôt des sacs, téléphone et masque personnel avant de se laver les mains),
- le retrait des réserves liées à la livraison des masques, ceux-ci ayant été livrés aujourd'hui en quantité suffisante pour les collégiens et personnels (un complément a été demandé pour les lycéens et classe Avenir)
- les fournitures mises à disposition dans les classes pour tous les collégiens et non plus seulement pour les 6^e/5^e, celles-ci ayant également été livrées hier ; ce système permet de demander aux familles que les élèves n'apportent pas de sacs à l'ÉRÉA.

Mme Renon donne lecture des horaires des différents groupes et de la partie internat, puis propose ces modifications au vote.

Vote pour à l'unanimité (12 voix)

Question de Mme Anizi sur le lavage des masques des personnels

- ⇒ Les personnels pourront soit venir avec leur propre masque et se charger du renouvellement bi-quotidien et de l'entretien, soit utiliser un masque lavable de l'ÉRÉA et le déposer dans le bac à linge en partant

Question de M. Ducloyer sur la prise de température par les parents

- ⇒ Le protocole national est basé sur la responsabilisation des parents, qui ne doivent pas envoyer leur enfant à l'école s'il est fiévreux, mais il n'est pas prévu de vérifier par une prise de température systématique à l'arrivée. Tout élève qui se plaint (mal de tête, courbatures, etc...) devra aller à l'infirmerie ou sa température sera mesurée. Les parents devront être en capacité de venir chercher leur enfant rapidement, ou désigner une personne qui prendra cette responsabilité. Un formulaire leur sera remis dès lundi.

Question de Mme Boulmer sur la tenue pour les activités de plein air

- ⇒ Ce point sera ajouté dans la communication aux parents : les élèves devront venir avec une tenue adaptée, mais ne se changeront pas.

Question de Mme Lhotellier sur la possibilité de demander aux élèves d'apporter les devoirs faits pendant le confinement

- ⇒ Si les élèves apportent des documents papiers, ils doivent être laissés de côté pendant 5 jours; il est donc possible de leur demander de les apporter dans une pochette le 1er jour, et de les utiliser la semaine suivante uniquement. Autre possibilité : les élèves prennent leurs documents en photo, les envoient au professeur qui les imprime.

Remarque de Mme Boulmer sur l'accueil des élèves, il faut préciser « au nouveau portillon » puisque c'est l'ancien qui était utilisé jusqu'au confinement.

Précision de Mme Renon : aux horaires d'entrée et sortie, il y aura toujours un adulte présent pour que les élèves ne se regroupent pas aux abords de l'établissement. Le portillon est bloqué en position ouverte pour que l'entrée soit fluide, il n'y aura pas d'attente à cet endroit. En dehors de ces horaires, le portillon est fermé et la file d'attente est matérialisée au sol.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.